



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Moni
bel



22124347

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

10 OCT. 2022

TRIBUNAL DE L'ENTREESE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0401 103 611

Nom

(en entier) : L'HABITAT DU PAYS VERT

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE

Adresse complète du siège : RUE DU RIVAGE 11 - 7800 ATH

Objet de l'acte : Conseil d'Administration

Par décision du 03 juin 2022 du Conseil Communal de la commune de Flobecq, M. DE WOLF Carlo a perdu sa qualité d'administrateur.

Sur proposition du Conseil communal de Flobecq, le Conseil d'Administration a admis provisoirement M. VANDEKERKHOVE Gauthier en tant qu'administrateur le 06 juillet 2022, en remplacement de M. De Wolf. L'Assemblée Générale aura à se prononcer sur son admission définitive, lors de sa prochaine réunion.

Le 09 juin 2022, le Conseil communal de la commune de Brugelette a accepté la démission de M. REDOTTE Michael en tant que Conseiller communal. M. REDOTTE a par conséquent perdu sa qualité d'administrateur.

Personnes ayant pouvoir de représenter la société à l'égard des tiers : conformément à l'article 29 des statuts, le Président du Conseil d'Administration et le Directeur-Gérant, ou 2 administrateurs agissant conjointement.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).